

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°6 du 14 mai 2013



## Stades

L'évolution végétative a encore été modérée sur les 7 derniers jours. On dénombre en moyenne 1 à 2 feuilles supplémentaires. Ainsi les stades vont de 1 à 6 feuilles étalées selon les situations avec un stade moyen de 3 à 5 feuilles étalées.



5-6 feuilles étalées

## Mildiou

### ➤ Situation au 13 mai

#### **Vignobles de Saône et Loire, Côte d'Or et Yonne**

Les contaminations du 26 avril au 03 mai ont terminé leur incubation. Les premières taches ont été découvertes dans le Beaujolais sur Romanèche (2 situations du réseau BSV). Dans les autres vignobles, aucun symptôme n'a encore été identifié.

Depuis le 03 mai, 1 à 3 nouvelles contaminations ont été identifiées par le modèle MILVIT. Les symptômes débiteront leur expression à partir de jeudi 16 mai.

#### **Vignoble de la Nièvre**

Les premières contaminations devraient avoir lieu avec les pluies annoncées dans les prochains jours.

### ➤ Analyse de risque

La découverte des premières taches, dont certaines sont sporulées (Beaujolais), la sortie potentielle de nouveaux symptômes dans les jours prochains et l'annonce d'une séquence pluvieuse importante et durable constituent des facteurs propices à l'intensification du mildiou. Le risque demeure élevé et nécessite dès ce début de campagne une grande attention.

L'élimination des pousses proches du sol lors de l'épamprage constitue une mesure prophylactique pertinente pour diminuer l'inoculum et l'intensité des repiquages.

## Oïdium

Les toutes premières taches ont été identifiées sur Chardonnay en Saône et Loire dans 2 parcelles sur Clessé et Montagny les Buxy (1 tache à chaque fois) se situant au stade 5-6 feuilles étalées.

Les conditions météorologiques fraîches et très pluvieuses restent défavorables au champignon.

**Nous rappelons que le stade 7-8 feuilles étalées constitue le point de départ à partir duquel la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération.**



### **Pluies du 06 au 12 mai :**

Les quantités d'eau sont moins importantes que les semaines précédentes. Néanmoins, on enregistre encore de 15 à 30 mm dans le Sud Saône et Loire, de 5 à 15 mm en Côte Chalonaise, Côte d'Or et Yonne.

### **Prévisions du 15 au 20 mai :**

Une nouvelle séquence pluvieuse est annoncée à partir de mercredi. Elle pourrait de nouveau générer des cumuls importants (40-50 mm). Les températures devraient rester fraîches pour la saison.

Source Météo France

## **Black-Rot / Rougeot**

Des contaminations peuvent se produire à l'occasion de chaque nouvelle pluie.  
A ce jour, aucune tache de black-rot n'a été observée dans les situations à risque.

## **Vers de Grappe**

Les captures de cochylis s'intensifient sur quelques pièges. Le premier oeuf a été observé dans 1 parcelle du Sud Côte d'Or. Le temps perturbé reste défavorable à l'activité de ces ravageurs.

## **Pyrale**

Aucune évolution n'est notée par rapport à la semaine dernière. Le maximum observé est de 25% de pieds occupés par au moins une pyrale dans 1 situation sensible du Nord Côte d'Or. Ailleurs, la présence de pyrale est rare. Rappelons que le seuil d'intervention est fixé à 80% de pieds colonisés par au moins une pyrale.

## **Araignées rouges - Typhlodromes**

Ces dernières années, les parcelles concernées par les araignées rouges se situent principalement dans le Mâconnais et dans une moindre mesure dans le secteur Volnay-Pommard en Côte d'Or.

Les résultats des observations réalisées hier révèlent la présence de ce ravageur uniquement dans le Mâconnais avec des niveaux d'infestation qui s'échelonnent de 1 à 60% de feuilles occupées par au moins une forme mobile. La plupart de ces parcelles sont également bien pourvues en typhlodromes, cependant sur quelques-unes d'entre elles, la présence de ces auxiliaires ne sera sans doute pas suffisante pour maîtriser naturellement ce ravageur.

Rappelons que le seuil d'intervention est fixé à 70% de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge. Une présence régulière de typhlodromes (0,5 à 1 individu en moyenne par feuille) suffit en général à assurer une maîtrise efficace des acariens phytophages.

Dans le Mâconnais des observations complémentaires devront être envisagées dès que les conditions météorologiques le permettront.

### **Réalisation du comptage :**

- Observation : face inférieure des feuilles sur la 1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup> feuille étalée à la base des rameaux
- Méthodologie : 100 feuilles prélevées au hasard le long du parcours d'observation (une seule feuille par souche) et examiner la face inférieure. Pour faciliter l'opération, examen par paquet de 10 feuilles.
- Notation : dénombrement des feuilles occupées par au moins une forme mobile.

Dans les autres situations, la présence d'araignées rouges n'a pas été détectée. Les typhlodromes sont présents de façon très variable dans les parcelles : absents dans quelques cas jusqu'à une présence généralisée à l'ensemble du feuillage.



## Prochain BSV : mercredi 22 mai

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.